

Le Conseil municipal, convoqué le 3 novembre 2016, s'est réuni le **10 novembre 2016** en séance ordinaire à vingt heures, à la salle du conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Claude PROVOST, Maire.

Présents : M. Jean-Claude PROVOST, M. Christian ORHAN, Mme Brigitte BOURSEAU, Mme Françoise JORAT, M. Jean-Bernard BAUSSANT, Mme Katia de SAINT JUST, M. Jacques PRIOUX, Mme Isabelle TESSIER, M. Bertrand GEFFRIAUD, Mme Hélène BRICAUD, M. Olivier GENESTE, Mme Sandra VAILLANT, M. Nicolas BESNIER, Mme Catherine GUIHEUX, M. Christophe NIVET, Mme Catherine DUCHESNE, M. Jean-Marc FRANÇOIS, M. Nicolas ROBIN, Mme Angélique PAILLUSSON, Mme Isabelle GERARD-JAVEL, M. Gilles CALO, Mme Emmanuelle MEIGNEN, M. Alain GRIMAUD.

Absents excusés : M. Jean-Noël THOMAZEAU, Mme Catherine FOUGERE, Mme Nathalie PONTREAU, Mme Marie-Lyse DUBOURG.

M. Jean-Noël THOMAZEAU a donné pouvoir à M. Jean-Claude PROVOST
Mme Catherine FOUGERE a donné pouvoir à M. Christian ORHAN
Mme Nathalie PONTREAU a donné pouvoir à Mme Katia de SAINT JUST
Mme Marie-Lyse DUBOURG a donné pouvoir à M. Gilles CALO

☒ M. Jacques PRIOUX a été élu secrétaire de séance

DECISIONS

En ouverture de séance, Mme Claire Théveniau, Présidente de la CCRN, accompagnés de ses vice-présidents, Marie-Chantal Gautier, Thierry Roger et Jean-Claude Raux, présentent le travail pour la définition d'un projet de territoire.

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2016: Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité,.

ADMINISTRATION GENERALE

Affaires scolaires : participation financière aux frais de scolarité école publique de Blain : Le Conseil municipal refuse à l'unanimité de participer aux frais de scolarité, considérant qu'aucune dérogation n'a été acceptée préalablement.

Finances : admission en non-valeur – créance éteinte : Le Conseil municipal accepte en créance éteinte la somme de 48,30 €. Unanimité.

Décision modificative budgétaire : Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de procéder à la modification budgétaire suivante : Budget général – section de fonctionnement :

Article 6218 – Personnel extérieur + 30 000 €

Article 022 – Dépenses imprévues fonctionnement - 30 000 €

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2015 (Atlantic'Eau) : Le Conseil municipal prend connaissance du rapport annuel 2015. Il sera demandé au Syndicat quelles sont les mesures correctives mises en œuvre pour lutter contre la non-conformité liée à la présence de métaldéhyde (pesticide).

MARCHES PUBLICS / ACHATS / CONTRATS

Implantation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et convention avec le Sydela : A l'unanimité, le Conseil municipal accepte que le Sydela procède à l'implantation borne de recharge sur le parking derrière l'église (parking du lavoir).

Panneau d'affichage électronique : Accord pour la mise en place du contrat de maintenance préventive et curative annuel pour un montant de 950 € HT (pièces incluses)

Maison des associations : Le Conseil municipal accepte le principe de créer une maison au service des associations dans le local situé Place de la Gare et d'y héberger également les services du Nozay Omnisports. La commission bâtiments est chargée de travailler plus précisément sur ce projet.

Salle polyvalente : Démarrage des travaux le 5 décembre.

Plan-guide : Les élus prennent connaissance de l'avancée du travail du Cabinet Campo en charge d'établir les orientations pluri-annuelles à l'échelle du site des deux étangs (étang de loisirs et étang de pêche), en matière d'environnement, de lien entre les sites et de circulation.

Décisions du Maire prises par délégation entre le 5 octobre et le 3 novembre 2016 : NEANT

Prochain Conseil municipal : jeudi 15 décembre 2016

Affiché le 14 novembre 2016

**Le Maire,
Jean-Claude PROVOST**